

Analyse morphosyntaxique des productions écrites des élèves de la 5^{ème} année secondaire de quelques écoles de la ville de Kisangani dans la province de la Tshopo en République Démocratique du Congo

Par

Dr Jacques MUKONKOLE Lukombe

Professeur Associé à l'I.S.P/Kisangani

Domaine : Linguistique française

RESUME

Cet article porte sur les dysfonctionnements morphosyntaxiques des productions écrites des élèves de la 5^{ème} année secondaire de quelques écoles de la ville de Kisangani. Il s'est agi d'analyser les copies des élèves et d'y relever les diverses entorses grammaticales commises. Les phrases fautives ont été opposées à celles jugées correctes avant de déterminer les causes de ces différentes fautes. L'objectif poursuivi par cet article est de contribuer à l'amélioration de la pratique du français par les élèves. Pour y arriver, nous avons estimé qu'il fallait émettre quelques suggestions aussi bien à l'attention des élèves que des enseignants de français. Ceci afin de contribuer à diminuer sinon à endiguer les multiples fautes grammaticales et lexicales commises par les élèves dans leurs productions écrites.

Mots clés : *Analyse, morphosyntaxique, production, écrit, élève.*

ABSTRACT

This article focuses on the morphosyntactic dysfunctions of the written productions of the students of the 5th year of secondary of some schools in the city of Kisangani. The aim was to analyse the pupils' copies and to identify the various grammatical breaches committed. The wrongful sentences were opposed to those deemed correct before determining the causes of these various faults. The objective of this article is to contribute to the improvement of the practice of French by students. To achieve this, we felt that it was necessary to make some suggestions for both students and Teachers of French. The wrongful sentences were opposed to those deemed correct before determining the causes of these various faults. The objective of this article is to contribute to the improvement of the practice of French by students. To achieve this, we felt that it was necessary to make some suggestions for both students and Teachers of French.

Keywords : *Analysis, morphosyntactic, production, writing, student.*

Dans le domaine des langues étrangères, essentiellement depuis l'émergence de l'approche communicative, la production se présente au même statut que savoir-écrire en langue maternelle, « comme une activité de construction de sens et vise à l'acquisition chez les apprenants de la capacité à produire divers types de textes répondant à des intentions de communication : ils écrivent pour être lus. »¹

A ce sujet, THAO écrit que « les apprenants ne composent pas des textes pour que l'enseignant puisse corriger leurs fautes » mais que la production écrite « est une activité qui a un but et un sens : les apprenants écrivent pour communiquer avec un (ou des) lecteur(s)... »² Donc, il s'agit d'apprendre vraiment à communiquer.

Pour un élève, apprendre à rédiger, « c'est apprendre à passer du mot à la phrase, de la phrase au paragraphe et du paragraphe au texte »³. L'expression écrite doit s'apprendre comme une technique et donc être enseignée avec des objectifs, des méthodes et des résultats mesurables. Chose qu'ignorent certains enseignants, d'une part, et la baisse de niveau souvent évoquée est liée, dans l'esprit de bon nombre de personnes, à l'absence de maîtrise des règles qui régissent la langue orale et /ou écrite, d'autre part.

En dépit de nombreuses heures consacrées à l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe et malgré les années passées à l'école, et le savoir dispensé au cours de différentes années scolaires, les lacunes demeurent au fil du cursus scolaire, les apprenants restituent nettement moins que ce qui leur a été transmis tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

¹ « Qu'est-ce que la production Ecrite » ? Disponible sur <https://theses.univ-lyon2.fr/doc/getpart>, consulté 5 juin à 13h00.

² Ibid, p.1.

³ IPAM., *Enseigner le français au collège et au Lycée*, Paris, EDICEF, 1996, p.112.

L'enquête relative à cette recherche a été menée dans les classes de 5^{ème} année dans quelques écoles secondaires de la ville de Kisangani au cours de l'année scolaire 2020-2021. Son intérêt est non seulement de démontrer l'importance de la maîtrise des notions de la grammaire, de l'orthographe et de la syntaxe, mais aussi et surtout d'aider les enseignants à revoir leurs méthodes et techniques d'enseignement des notions de l'expression écrite. Par ailleurs, les élèves peuvent être stimulés à conjuguer les efforts afin d'arriver à écrire correctement pour mieux communiquer.

Etant donné qu'en dépit de nombreuses années d'études et de toutes les notions de français apprises, notamment la grammaire et l'orthographe, les élèves ont du mal à écrire correctement, bien des questions nous taraudent l'esprit :

- Comment écrivent les élèves ?
- Quelle est la nature des fautes commises par les élèves de 5^{ème} secondaire ?
- Quelles sont les causes des difficultés qu'éprouvent les élèves dans leurs productions écrites ?
- Et comment peut-on y remédier ?

A ces différentes préoccupations, nous présumons que :

- La nature des fautes commises par les élèves serait liée à l'orthographe, la conjugaison, le vocabulaire et la syntaxe.
- Les causes de ces difficultés seraient dues notamment à l'absence d'enseignement/apprentissage systématique de l'expression écrite, la non-assimilation des notions acquises en grammaire, en orthographe, en conjugaison, en vocabulaire et en syntaxe ;
- Pour surmonter ces difficultés, il serait préférable de revoir les méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de l'expression écrite et de soumettre régulièrement les élèves aux activités écrites. Les apprenants devraient aussi assimiler les notions apprises dans les différentes leçons de français.

En réalisant cette étude, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- Relever les différentes fautes commises par les élèves dans leurs productions écrites ;
- Déterminer la nature de ces fautes ;
- Exhorter les enseignants à améliorer les méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage afin d'amener les élèves à rédiger correctement pour mieux communiquer.

Différentes méthodes ont été utilisées pour mener cette recherche, notamment la méthode descriptive, la méthode analytique, la méthode d'observation ainsi que la méthode statistique. La première a consisté en la description des éléments et des caractéristiques de la morphologie, de la syntaxe et de la morphosyntaxe. La deuxième a consisté à scruter les données récoltées afin d'y tirer des conclusions, la troisième a permis d'observer les copies de rédaction des élèves et la dernière nous a aidé à résumer les informations récoltées et les résultats obtenus dans un tableau chiffré.

Hormis l'introduction et la conclusion, cet article est subdivisé en quatre points que voici : les généralités sur la morphosyntaxe, les considérations générales sur quelques leçons de l'enseignement de français, l'approche méthodologique de la recherche et enfin, l'analyse des données.

I. GENERALITES SUR LA MORHOSYNTAXE

I.1. Définition des concepts

La morphosyntaxe est constituée de deux domaines à savoir la morphologie et la syntaxe.

I.1.1. La morphologie

Au sens traditionnel et étymologique (morphe, forme, et logos, étude, du grec), la morphologie est « l'étude de la forme des mots ».⁴ Au sens restreint, elle est « la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des mots et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas. »⁵

⁴ RIEGEL, M. et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2011, p.887.

⁵ OSHIM, E., *La morphologie et la syntaxe du français*, notes de cours, G2 L.C.F, UNIKIS, 2013-2014, p.10, inédit.

I.1.2. La syntaxe

La syntaxe vient du grec «suntaxis». Le préfixe «sun» signifie «ensemble» ou «interdépendance», et le radical «taxis» renvoie à l'idée d'arrangement, classement et ordre.»⁶ Etymologiquement, le mot «syntaxe» signifie alors un arrangement ordonné des mots qui sont interdépendants.

Ces deux composantes de la morphosyntaxe permettent de montrer comment la structure d'une phrase dans une langue donnée permet à tout locuteur de comprendre le sens de cette phrase.

I.1.3. La morphosyntaxe

La morphosyntaxe est «la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases...»⁷

La morphosyntaxe se subdivise en morphosyntaxe lexicale et en morphosyntaxe flexionnelle.

I.1.3.1. La morphologie lexicale

Elle consiste en la formation des mots et la création de nouvelles unités lexicales par certains procédés, notamment la dérivation, la préfixation, la suffixation et la composition. Ex : rêverRêvasser ; blanc....blanchir...blanchissement.

I.1.3.2. La morphologie flexionnelle

L'adjectif «flexionnel», en linguistique et en grammaire signifie :

- a. - «Qui sert à marquer la flexion. Élément flexionnel. La désinence, c'est-à-dire la caractéristique flexionnelle ou élément variable de fin de mot qui distingue les formes d'un paradigme nominal ou verbal».⁸

Exemple : - Chanter : nous chantons, vous chantez, ils chantent...

- Un soudeur adroit-une soudeuse adroite.

- b. - Qui comporte des flexions ; à flexions.

Les langues dont les mots sont pourvus des morphèmes grammaticaux qui indiquent la fonction des unités sont flexionnelles.

Elle concerne en français, les variations flexionnelles de trois grands types d'usage : changement de catégorie d'un mot (ou modification sémantique d'un mot), opposition entre singulier et pluriel ou entre masculin et féminin des noms, formes verbales) temps et personnes.⁹ Ex : un soudeur...une soudeuse ; un garçon /une fille ; un chat /une chatte ; un chat /des chats, etc. Ces flexions concernent aussi bien les substantifs, les verbes que les adjectifs. Ainsi, dans l'ordre on parle des variations nominales, verbales, adjectivales, etc.

En analysant les productions écrites des élèves, l'on remarque que les différentes règles de combinaison en français ne sont pas du tout respectées. Preuve du manque de leur maîtrise par les apprenants. Ceci nous amène à passer en revue quelques considérations de l'expression écrite en français.

II. CONSIDERATIONS GENERALES SUR L'EXPRESSION ECRITE

A l'enseignement primaire et secondaire, «l'expression écrite est le domaine où les élèves doivent rédiger une production selon des règles, des attendus ou des sujets précis, en vue d'une progression dans la qualité de la rédaction, d'une restitution des connaissances (dans les matières non linguistiques) ou d'une amélioration sur le plan méthodologique.»¹⁰

Par rapport aux objectifs, à l'issue de l'enseignement de l'expression écrite au degré supérieur, l'élève doit être capable d'«écrire correctement un texte courant un message. C'est-à-dire produire des textes

⁶ RADOUANE, N., *Syntaxe descriptive*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2007, p.9

⁷ RIEGEL, M et alii., Op.cit. p.887.

⁸ SAUSSURE, F., *Linguistique générale*, Lausanne, Payot, 1918, p.254.

⁹ FERHAT, S., *Qu'est-ce que la morphosyntaxe ?* p.8. disponible sur [http :fr.scrib.com](http://fr.scrib.com) consulté le 26/11/021 à 12h10.

¹⁰ «Epreuves d'expression écrite» disponible sur <http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Epreuves-d%27>, consulté le 08/11/2021 1 13h 25.

corrects de divers types et différents genres ; de rédiger un texte correctement, avec concision, clarté, précision et dans un ordre logique de pensée.»

S'agissant de l'importance de l'expression écrite, « elle permet de mesurer la capacité d'un élève à formuler un écrit dont il aurait normalement acquis la maîtrise au primaire. »¹¹

En fait, c'est aussi l'occasion de montrer ses penchants littéraires et de se perfectionner dans la production écrite. Et ce, à travers les niveaux de connaissances ci-après :

1. Le niveau orthographique

En linguistique, le terme orthographique dénomme un système de règles concernant l'écriture d'une langue, faisant partie de son standard, par rapport auquel on juge comme correctes ou incorrectes les formes que les utilisateurs réalisent en écrivant cette langue.

« L'orthographe comprend des règles concernant la correspondance entre phonèmes et signes graphiques avec lesquels est écrite la langue (lettres, hiéroglyphes, etc.), l'utilisation des lettres majuscules et minuscules, le découpage en syllabes, la distinction entre mot composé et groupe de mots homophones de celui-ci, l'emploi des signes de ponctuation, etc. »¹²

2. Le niveau grammatical

La grammaire est « l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue. Elle étudie les règles qui régissent une langue donnée et permettent de construire les énoncés reconnus corrects par les locuteurs natifs de cette langue. »¹³

3. Le niveau de conjugaison

La conjugaison est « dans les langues flexionnelles, la flexion du verbe, c'est-à-dire la variation de la forme du verbe en fonction des circonstances »¹⁴ Généralement, la conjugaison se fait selon un nombre de traits grammaticaux au nombre desquels on peut compter : la personne, le nombre, le genre, le temps, la voix, le mode, l'aspect, le mouvement associé, entre autres possibilités.

4. Le niveau de vocabulaire

Le lexique d'une langue est l'ensemble de ses mots (somme des vocabulaires utilisés), ou de façon précise en linguistique de ses lemmes. »

Les mots d'un lexique formant un tout, une sorte de système sémantique, qui évolue donc au fil du temps ; les rapports entre les mots, structure de forme et surtout de sens, ainsi qu'entre les sens d'un même mot, sont très divers.

Ces différentes notions ont permis de comprendre les savoirs linguistiques exigés pour atteindre sans difficulté les objectifs fixés par le programme national de l'enseignement du français. Ainsi, passons à l'approche méthodologique.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La population d'étude considérée dans cette recherche est constituée de quelques élèves des classes de 3^{ème} année des humanités soit la 5^{ème} secondaire des écoles de la ville de Kisangani. Par rapport à cette investigation, il a été choisi au hasard 240 élèves en raison de 10 élèves par école.

Pour réaliser cette étude, les élèves ont été soumis à la rédaction française sur les sujets au choix leur proposés. Chaque copie a été lue minutieusement en y relevant la nature et la fréquence des fautes rencontrées. Grace à la technique de traitement des données statistiques, il a été fait recours au calcul des fréquences et des pourcentages de la nature des fautes commises.

¹¹ Epreuve d'expression écrite, op.cit., p.3.

¹² Ibid., p.4.

¹³ « Grammaire » disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Grammaire> consulté le 8/11/2021 à 13h57.

¹⁴ La conjugaison, disponible sur <http://fr.wikipedia.org/conjugaison> consulté le 10/11/021/ à 14h00.

IV. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

Après lecture et analyse des fautes, il a été constaté plusieurs catégories d'entorses grammaticales, notamment les fautes relatives au genre, celles liées au nombre, à la variation des personnes, avec le mode, les fautes d'orthographe, les fautes syntaxiques, les fautes en rapport avec le sens et le style.

Nous allons les identifier à titre illustratif, selon leurs catégories, d'en expliquer leur étiologie en énonçant la règle violée et à en proposer la forme correcte.

4.1. Les fautes relatives au genre

Le genre est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans les classes nominales. On distingue en français deux genres : le masculin et le féminin. Selon ABIBI (2006, p.25), en français « le genre naturel (mâle/femelle) et le genre grammatical (masculin/féminin) sont souvent associés quand il s'agit des personnes : ils le sont moins lorsqu'il s'agit des animaux et des choses. »

Voici quelques illustrations de la confusion du genre masculin employé au lieu du féminin :

- P.1. Les études nous aident à comprendre le science Vs *Les études nous aident à comprendre la science.*
- P.2. Nous ne voulons pas blancs exploiter le richesses du Congo Vs *Nous ne voulons pas que les Blancs exploitent les richesses du Congo.*

En revanche, dans certains cas, le genre féminin est employé à la place du genre masculin. Voici quelques exemples rencontrés dans notre corpus :

- P.1 : Le français est reconnu sur la plan international Vs *Le français est reconnu sur le plan international.*
- P.2. Le Congo regorge la sac d'or Vs *Le Congo regorge des sacs d'or.*

4.2. Les fautes relatives au nombre

Les productions écrites de nos enquêtés renferment plusieurs types de dysfonctionnement par rapport à l'accord en nombre.

Parfois, certains élèves emploient un déterminant défini singulier avec un nom au pluriel. Relevons quelques cas y afférents dans les syntagmes nominaux suivants :

- P.1. Il faut oublier le problèmes de prime Vs *Il faut oublier les problèmes de prime.*
- P.2. Le travaux que je dois travaille est compliqué Vs *Les travaux que je dois effectuer sont compliqués.*

Parfois, c'est le contraire qui se produit ; le déterminant défini pluriel accompagne un nom, qui est mis au singulier. En voici quelques illustrations :

- P.1. Après les étude secondaires je vais voyager Vs *Après les études secondaires je vais voyager.*
- P.2. Tous les policier cherchent à satisfaire son besoin Vs *Tous les policiers cherchent à satisfaire leurs besoins.*

Notons que le déterminant fait corps avec le nom qu'il accompagne, il n'en est pas séparé. A ce sujet, son genre et son nombre doivent être les mêmes que ceux du nom déterminé.

Disons aussi qu'outre les déterminants définis, les indéfinis et les possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms personnels, etc. connaissent le même problème. La non-maîtrise des règles grammaticales y afférentes et le manque de concentration des élèves seraient les causes de ces dysfonctionnements.

4.3. Les fautes relatives au mode

Des fautes relatives au mauvais emploi des modes ont été également identifiées dans notre corpus.

- P.1. Nous devons tous nous intéressent à la vie politique V *Nous devons nous intéresser tous à la vie politique...*
- P.2. Ils sont mal payer V *Ils sont mal payés.*

Dans le premier exemple, le verbe « intéressent » vient après le semi-auxiliaire « devoir » et est conjugué à la 3^{ème} personne du pluriel de l'indicatif présent au lieu de garder sa forme de l'infinitif présent.

Selon GREVISSE, M. (2009, p.121.), « les verbes semi-auxiliaires peuvent être utilisés seuls ou suivis d'un infinitif.

Dans le second, le verbe « payer » est employé à l'infinitif présent au lieu de prendre la forme du participe passé après l'auxiliaire « être ».

Toujours selon le même auteur, « après l'auxiliaire « avoir » ou « être », le verbe se met au participe passé ».

4.4. Les fautes d'orthographe

Les erreurs relevées dans les papiers des élèves concernent notamment la graphie ou la forme de mots ainsi que le sens. Essayons de relever quelques mots, qui sont à la fois mal orthographiés et utilisés abusivement dans un autre sens.

- P.1. Les Congolais sont pauvres à cause de l'ingérence des richesses par le gouvernement Vs *Les Congolais sont pauvres à cause de la mauvaise gestion des richesses du pays par le gouvernement.*

Le mot « ingérence » est mal orthographié dans ce sens qu'il est écrit avec la lettre « j » au lieu de la lettre « g ». Ensuite, son sens n'est pas approprié dans ce contexte. « Ingérence » signifie « intervention dans une affaire ». Par rapport à ce sens, on dirait que les richesses du pays interviennent dans une affaire quelconque. Cela ne reflète pas l'idée de l'élève qui l'a employé. Il a voulu tout simplement confondre « gestion » et « ingérence ».

- P.2. ka je termine mes études je cherches le travail Vs *Quand je vais terminer mes études, je vais chercher du travail.*

Au premier abord, une première faute apparaît au début de cette phrase. Non seulement qu'elle est phonétique mais qu'elle est aussi orthographique. En effet, la conjonction de subordination « Quand » est écrite « ka ». Sur le plan oral, la voyelle nasale [an] est dénasalisée et devient une voyelle orale [a]. En outre, sur le plan orthographique, « q » est remplacé par « k ». Il s'agit ici des fautes phonologiques ou phonétiques. Dans cette catégorie des fautes, nous incluons celles relatives à l'homophonie, lorsqu'il y a identité de sons représentés par des signes différents. »

4.5. Les fautes syntaxiques

Ces fautes sont relatives chez les élèves notamment par la mauvaise construction des phrases, au mauvais emploi des prépositions, à l'ajout et/ou à l'omission du déterminant ou aux amalgames. En voici quelques exemples :

- P.1. Quand l'homme prend une femme au mariage Vs *Quand un homme prend une femme en mariage.*
- P.2. Le français grammair est pour moi facile par rapport en français orthographe. VS *Le français grammair est facile pour moi par rapport au français orthographe.*

Dans les deux exemples susmentionnés, il y a un amalgame de « au » et « en ». Selon MARTINET (2007), on appelle « amalgame » un type de syncrétisme morphologique dans lequel deux morphèmes sont soudés en un seul morphe. C'est-à-dire en une seule unité morphologique indécomposable.

4.6. Les fautes de style

Nous essayons de relever quelques formes de style, qui ont retenu notre attention c'est notamment le style familier.

P.1. « job » au lieu de « travail » dans l'énoncé : « Si Dieu me garde je chercherai un job. VS Si Dieu me prête vie, je chercherai du travail... »

P.2. « Bouffée » au lieu de « gaspiller » ou de « détourner » dans l'énoncé « Elle a trompé à l'école alors qu'elle avait bouffé l'argent » Vs *Elle avait trompé à l'école alors qu'elle avait déjà détourné de l'argent destiné à la prime.*

Selon DUBOIS, J. et alii (2012), « on dit qu'un style, une langue, un mot sont familiers quand leur emploi implique un degré d'intimité entre les interlocuteurs et conjointement un refus de rapports cérémoniaux qu'exige la langue soutenue ou académique ».

CONCLUSION

Comme on peut le constater, les fautes commises par les élèves de la 5^{ème} année secondaire dans leurs copies sont nombreuses et diverses. Elles relèvent à la fois de l'orthographe grammaticale que celle d'usage, de la grammaire elle-même ainsi que du choix de vocabulaire, de conjugaison et de syntaxe. Leurs causes s'expliquent notamment, aussi bien par la non-maîtrise des règles de la grammaire française, de la conjugaison, de l'ignorance des propriétés des vocabulaires que de la déconcentration. Afin de pallier ces diverses fautes, nous émettons ici quelques suggestions à l'attention des élèves et des enseignants.

SUGGESTIONS

Au regard des difficultés rencontrées par les élèves dans la rédaction française, nous suggérons ce qui suit aux élèves, aux enseignants et à l'Etat :

1. Aux élèves : de pouvoir assimiler les connaissances acquises sur la grammaire, l'orthographe, le choix de mot, la syntaxe et la conjugaison ; de lire et de se procurer de bons livres de français afin d'améliorer leur rédaction ; enfin d'être assidus aux cours.
2. Aux enseignants de français : d'enseigner régulièrement l'expression écrite comme ou un peu plus que prévue dans le programme national ; d'améliorer les méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de l'expression écrite à tous les degrés de l'enseignement ; de soumettre régulièrement des activités écrites aux élèves ; de corriger les tâches soumises aux élèves. Il serait même mieux de consacrer quelques heures à la correction des travaux des élèves pour une meilleure assimilation.

BIBLIOGRAPHIE

- ABIBI, M., *Techniques d'expression orale et écrite en français. Didactique du français standard*, Kisangani, FUED, 2006.
- BABUDAA, M. & NGULUNGU, K., *Expression et communication écrite française 3^{ème} 4^{ème} Secondaire*, Kinshasa, CRP, 2^{ème} édition, 2006.
- DEBOUGE, J., *La rédaction*, Kinshasa, Afrique-éditions, 1986.
- DUBOIS, J. et alii., *Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012.
- FERHAT, S., *Qu'est-ce que la morphosyntaxe ?* <http://fr.scrib.com>
- GRAWITZ, M., *Méthodes de sciences sociales*, Paris, Dollar, 1988.
- GREVISSE, M., *Le petit Grevisse, Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck et Du culot, 2009.
- HAMON, A., *Grammaire et analyse, analyse grammaticale et analyse logique*, Paris, Hachette, 2007.
- IPAM., *Enseigner le français au collège et au Lycée*, Paris, EDICEF, 1996.
- MARTINET, A., cité par NEVEU, F., *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, Coll. « 128 », 2000.
- Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), *Programme national de français au secondaire*, Kinshasa, EDIDEPS, 2005.
- OSHM, E., *La morphologie et la syntaxe du français*, notes de cours, G2 L.C.F, UNIKIS, 2013-2014.
- RADOUANE, N., *Syntaxe descriptive*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2007
- RIEGEL, M et alii., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2011.
- ROBERT, P., *Le Nouveau petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Robert, 2008.
- SAUSSURE, F., *Linguistique générale*, Lausanne, Payot, 1916.
- <http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Epreuves-d%27>

[http //fr.wikipedia.org/wiki/Grammaire.](http://fr.wikipedia.org/wiki/Grammaire)

[http//fr.wikipedia.org/conjugaison.](http://fr.wikipedia.org/conjugaison)